

Partenariat FNAR 2025

Présence Verte : plus de 35 ans d'expertise au service des personnes isolées et fragilisées

Pionnière de la téléassistance en France et reconnue d'intérêt général, l'association Présence Verte soutient, depuis plus de 35 ans, des personnes isolées ou en situation de fragilité, ainsi que leurs proches, à qui elle apporte sérénité et bienveillance.

Avec **plus de 145 000 abonnées et 60 agences de proximité**, Présence Verte revendique la position de leader dans son secteur. Son approche de l'autonomie, basée sur la **proximité**, la **solidarité** et **l'innovation**, permet à tous ceux qui ont un besoin de soutien à domicile ou hors domicile, de disposer de services d'aide et d'écoute 24h/24 et 7j/7.

Une convention de partenariat, faisant suite à celle de 2014, a été signée entre la FNAR et Présence Verte le 21 septembre 2021.

Un avenant, signé en 2023, a renégocié les tarifs préférentiels et introduit une nouvelle offre.

Afin d'actualiser les offres de téléassistance proposées dans le cadre du partenariat FNAR-Présence Verte et de continuer à garantir des conditions avantageuses aux adhérents, **les tarifs préférentiels sont révisés au 1er janvier 2026.**

Pour nous contacter :

 N'Cristal 09 69 39 38 38

- (Appel non surtaxé), redirigera automatiquement vers l'agence de proximité
- Site Internet Présence Verte : <https://www.presenceverte.fr/agences/>

Puis-je bénéficier d'aides pour financer mon service de téléassistance ?

Selon votre situation, plusieurs possibilités s'offrent à vous et peuvent se cumuler :

- L'agrément « **Service à la Personne** » de votre service de téléassistance vous permet de bénéficier d'une **réduction d'impôt correspondant à 50% des dépenses engagées** selon les dispositions légales en vigueur.
- Vous pouvez interroger votre **Caisse de retraite** et votre **Mutuelle**, qui dans certains cas peuvent contribuer à financer votre service de téléassistance.
- Enfin, les collectivités territoriales comme votre **Conseil Général**, votre **Commune** et son service d'action sociale peuvent aussi participer

N'hésitez pas à contacter votre conseiller Présence Verte, il pourra vous indiquer quelles sont les aides dont vous pouvez bénéficier en fonction de votre situation

TARIFS 2025 – OFFRE PRÉSENCE VERTE

Activ'zen, dispositif classique domiciliaire



24.90€ TTC / mois (hors options)

Frais d'installation : 50% du tarif appliqué dans votre agence locale

Options possibles en supplément :

- DéTECTeur de fumée communiquant
- DéTECTeur de chute automatique
- Joindre notre plateau de convivialité

Activ'mobil, dispositif mobile



26.90€ TTC / mois (hors options)

Frais d'installation : 50% du tarif appliqué dans votre agence locale

Options possibles en supplément :

- Joindre notre plateau de Convivialité

Activ'dialog, dispositif connecté domiciliaire



Sur devis

Frais d'installation : offerts

Options possibles en supplément :

- DéTECTeur de fumée communiquant
- DéTECTeur de chute automatique
- Joindre notre plateau de convivialité

Application Léa, sur smartphone



15.90€ TTC / mois

Téléchargement sur Apple-Play store : gratuit